



Commission de coordination du
réseau de soins et du maintien à
domicile
Direction générale de la santé
Rue Adrien-Lachenal 8
1207 Genève

Genève, le 14 décembre 2021

N/réf. AB/LM/cg

COMMISSION DE COORDINATION DU RESEAU DE SOINS
ET DU MAINTIEN A DOMICILE
(DPS – Z 352)

Rapport d'activité législature 2018-2023

3ème année

(1er décembre 2020 – 30 novembre 2021)

I. Bases légales de la commission

- Article 1, alinéa 1, de la loi sur les commissions officielles, du 18 septembre 2009 (LCOF; A 2 20);
- Article 4, lettre w), du règlement sur les commissions officielles, du 10 mars 2010 (RCOF; A 2 20.01);
- Article 6 de la loi sur l'organisation du réseau de soins en vue du maintien à domicile, du 28 janvier 2021 (LORSDom; K 1 04);
- Article 3 du règlement d'application de la loi sur l'organisation du réseau de soins en vue du maintien à domicile, du 10 mars 2021 (RORSDom; K 1 04.01).

II. Compétences de la commission

La commission a notamment pour mission de conseiller le département dans le cadre de l'établissement de règles de comportement communes aux partenaires, de l'adaptation de l'offre aux besoins des bénéficiaires et aux évolutions des pratiques de soins, du développement de projets communs visant à améliorer le fonctionnement du réseau de soins, et de l'information de la population sur les prestations du réseau de soins (article 6, alinéa 2 LORSDom).

III. Activités de la commission

La commission a tenu 5 séances : 21 janvier, 15 avril, 24 juin, 23 septembre et 25 novembre.

Elle a abordé les thèmes suivants :

- Exhortation des nouveaux représentants de l'Association Alzheimer Genève, de l'Association genevoise des établissements médico-sociaux (Agems), de l'Hospice général et de Physiogène, pour la période échéant au 30 novembre 2023.

-
- Echange sur les missions et le fonctionnement de la Commission de coordination du réseau de soins suite à l'entrée en vigueur de la LORSDom et du RORSDom.
 - Echange sur la révision de la charte de collaboration des partenaires du réseau de soins.
 - Présentation du plan stratégique des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) Vision 20+5 : programme 5 « +de lien avec la communauté ».
 - Point de situation sur les travaux du Comité cantonal eHealth (coordination des projets en santé numérique) et sur la transition MonDossierMedical – CARA, et Genève ID.
 - Présentation de la stratégie de vaccination contre la Covid-19 par Madame Nathalie Vernaz, pharmacienne cantonale, et échange régulier sur la pandémie.
 - Point de situation régulier sur les plans et programmes cantonaux (Alzheimer, Proches aidants et Soins palliatifs), ainsi que sur les travaux des divers groupes de travail en cours et à venir.
 - Participation active à l'organisation du 8^{ème} colloque du réseau de soins du 16 novembre 2021, et préparation de la présentation des résultats du questionnaire envoyé aux collaborateurs du réseau de soins.
 - Préparation du questionnaire envoyé aux collaborateurs du réseau Santé-social sur « De l'urgence à la pérennité des pratiques professionnelles et organisationnelles en pleine transformation ».
 - Législation
 - Entrée en vigueur, le 2 juin 2021, du règlement modifiant le règlement sur les professions de la santé (délégation des actes médicaux : liste des auxiliaires de soins) (RPS ; K 3 02.01).
 - Mise en consultation du projet de loi modifiant la loi sur la santé (LS ; K 1 03) et du projet de règlement modifiant le règlement sur les professions de la santé (RPS ; K 3 02.01) : délivrance des autorisations de pratiquer.
 - Transmission d'informations diverses
 - Mise en place de la Centrale téléphonique pour les urgences pédiatriques, développée par le Réseau des Pédiatres Genevois (RPG), en collaboration avec la Société Genevoise de Pédiatrie (SPG) et l'Association des médecins du canton de Genève (AMGe).
 - Mise en place par la Fondation Leenards d'un fonds de soutien spécial Covid-19 de 1 million de francs dans le cadre de son domaine d'action « âge & société » (axes prioritaires : lutte contre l'isolement des personnes âgées et appui apporté à celles touchées par des fragilités ou des troubles psychiques) (janvier 2021).
 - Journée d'étude organisée par UniGe, en partenariat avec la PLATEFORME des associations d'aînés de Genève, sur le thème « Les personnes âgées et la pandémie de Covid-19 : quels enjeux ? » (23.04.2021).
 - Publication de la brochure « Habitat(s) Seniors – Typologie des logements adaptés dans le canton de Genève » par la PLATEFORME des associations d'aînés de Genève (juin 2021).
 - Mise en place d'un partenariat entre l'Association Alzheimer Genève et le centre de la mémoire des Hôpitaux universitaires de Genève (04.06.2021).
 - Inauguration du foyer de jour le Relais de Vessy (centre d'accueil de jour pour personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer et autres troubles neuro-dégénératifs) (01.11.2021).
 - Forum des aides sur le thème « Humanité dans le soin » (26.11.2021).

- Point de situation sur les ressources humaines et sur l'organisation
 - 31.12.2020 : départ à la retraite de Madame Liliane Joannis, directrice opérationnelle de Sitex (société spécialisée dans le domaine de l'Hospitalisation à domicile), et prise de fonction en tant que membre du conseil d'administration pour Sitex et Sitex Mad.
 - 01.01.2021 : nomination de Madame Sophie Courvoisier à la présidence de l'Association genevoise des foyers pour personnes âgées.
 - 30.06.2021 : adhésion de trois nouveaux membres au Groupement des services privés d'aide et de soins à domicile (GSPASD).
 - 15.09.2021 : nomination de Monsieur Marc Besson à la fonction de directeur des systèmes d'information à l'Institution genevoise de maintien à domicile (Imad).
 - 28.10.2021 : signature d'un contrat de subventionnement 2022-2025 entre Pro Senectute Genève et l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) concernant l'axe de la politique de la vieillesse.
 - 31.12.2021 : départ à la retraite de Monsieur Michel Beux, directeur de la maison de vacances et de convalescence « La Nouvelle Roseraie ».

IV. Secrétariat de la commission

Le secrétariat de la commission est assuré par la direction générale de la santé, service du réseau de soins (SRS).

Le secrétariat effectue les missions suivantes :

- préparation des ordres du jour et prise de procès-verbaux des séances de la commission;
- transmission de tous documents utiles aux membres de la commission dans l'exercice de leur mandat;
- gestion des jetons de présence.

V. Frais de la commission

A. Jetons de présence pour tâches ordinaires (art. 24 RCOF)

2 307.50 francs (1er semestre 2021) et 1 628.25 francs (2ème semestre 2021), soit un total de 3 935.75 francs.

B. Jetons de présence pour tâches extraordinaires (art. 25 RCOF)

Néant.

C. Corrections d'examens écrits et examens oraux (art. 26 RCOF)

Néant.

D. Remboursement de frais (art. 28 RCOF)

Néant.



Monsieur Adrien Bron
Président de la commission